

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 464 902

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 79 22616**

(54) Appareil à pulser des granulés légers.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). B 65 G 53/14 // E 04 B 1/74.

(22) Date de dépôt..... 7 septembre 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 12 du 20-3-1981.

(71) Déposant : MARONESE Secondo, résidant en France.

(72) Invention de : Secondo Maronese.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Secondo Maronese,
5, av.de la Gare, 28800 Bonneval.

- A Appareil à pulser des granulés légers dans les vides d'air existants.
- B La présente invention concerne les appareils à pulser des granulés légers dans les vides d'air existants dans les bâtiments neufs où anciens.
- 5 C Dans les appareils connus de ce genre, les granulés isolants sont transvasés de leur emballage d'origine dans une cuve ; laquelle pulse ces matériaux dans les vides d'air.
De tels appareils présentent l'inconvénient d'être lourds, encombrants et nécessitent une manipulation supplémentaire de matériaux souvent poussiéreux.
- 10 D L'appareil, objet de l'invention permet d'éviter ces inconvénients. Son faible poids (10 kgs) et son encombrement minimum (moins de 60 cm) lui permettent d'être utilisé par une seule personne. Son originalité réside surtout dans la suppression de la cuve, d'où l'absence de dispersion des matériaux volatiles et poussiéreux.
- 15 E L'appareil, objet de l'invention comporte à l'intérieur d'une carrosserie support (6) :
 - Une génératrice d'air (4) protégée par un filtre (5) qui pulse de l'air au travers d'une buse (1) d'un diamètre approprié.Cet air sous pression canalisé dans un tube droit (2), crée une dépression dans un tuyau d'aspiration (3) placé perpendiculairement et près de la buse. Les granulés passent directement de l'emballage dans le vide intra-mural sans autre manipulation. Les granulés peuvent être placés à distance de l'appareil, ce qui évite d'entreposer les produits à l'intérieur des bâtiments à isoler.
- 20 F L'appareil, objet de l'invention peut-être utile dans tous les cas où la pulsion de granulés est utilisée comme moyen d'isolation. Son domaine d'utilisation est principalement le bâtiment et en général pour le transport de matériaux légers d'un lieu à un autre notamment dans l'agriculture.
- 25
- 30

RE V E N D I C A T I O N S

=====

- I Appareil permettant de pulser un matériau granulé léger directement de son emballage à son lieu d'utilisation.
- II Appareil caractérisé par la création d'une dépression suffisante à l'aspiration de produits granulés.

Préambule :

Dispositif selon la revendication I

Caractéristique technique :

Caractérisé par l'adaptation de l'ensemble : génératrice - buse d'air - tuyau, à l'aspiration des matériaux granulés légers.

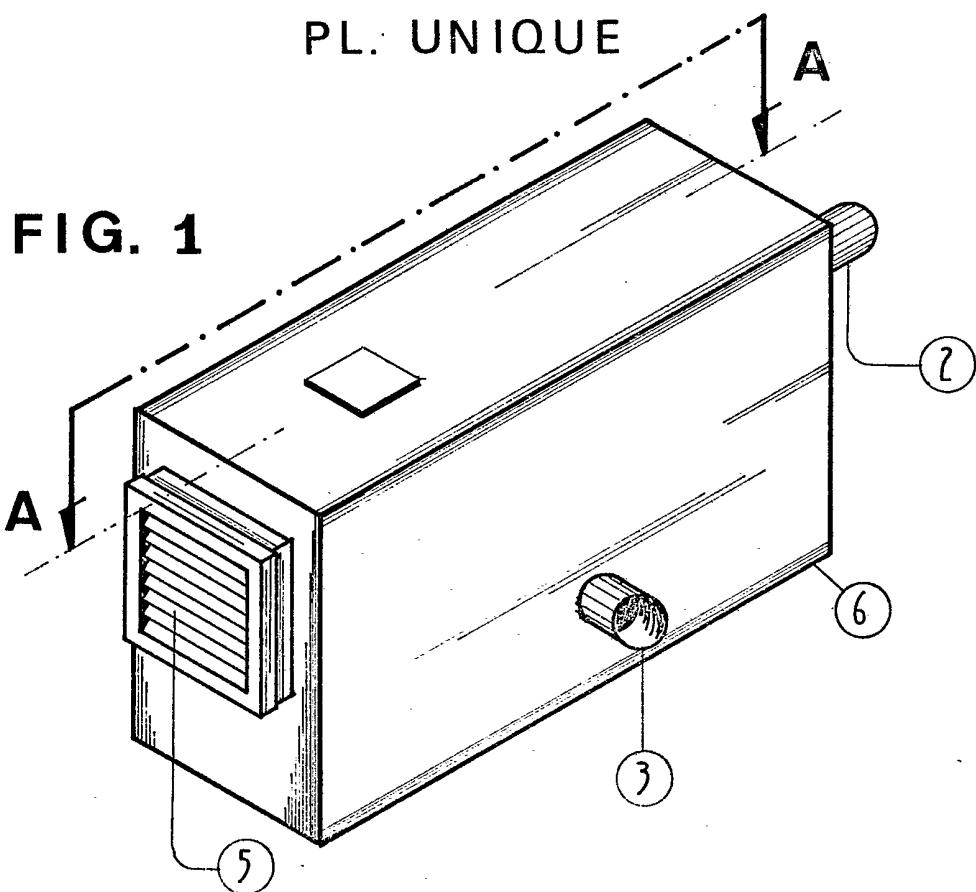


FIG. 2 COUPE A-A

